

PROCES VERBAL

De l'installation du Conseil Communautaire et

L'élection de 1 Président, de 7 vice-présidents 6 conseillers délégués

L'an deux mille vingt-six, le dix du mois d'avril à dix-huit heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence

Etaient présents :

Commune de Beychac et Caillau :

Monsieur PUYAU-PUYALET Henri

Madame TOURNÉ Julie

Commune de Montussan :

Monsieur DUPIC Frédéric

Madame JEAN-THÉODORE Corinne

Monsieur CANTERO Sébastien

Madame CHANSARD Nathalie

Commune de Sainte Eulalie :

Monsieur LAPORTE Hubert

Madame AYAYI Sylvie

Monsieur DUTRUCH Luc

Monsieur ARLABOSSE Marc

Commune de Saint Loubès :

Monsieur DE TOURNEMIRE Antoine
Madame GALLOT MAUREL Christine
Monsieur MARROC Paul
Madame JAVELLE Johanna
Monsieur FAURIAT Sébastien
Monsieur ESCORIHUELA Jean-Paul
Monsieur FERNANDES Serge
Monsieur ROUX Sébastien

Commune de Saint Sulpice et Cameyrac :

Monsieur COTSAS Pierre
Madame DA COSTA Laëtitia
Monsieur COURTAZELLES Pascal
Madame ORNON Marie-Geneviève
Monsieur PULCRANO Claude

Commune d'Yvrac :

Monsieur SÉRÉ-PEYRIGAIN Pierre
Madame VAN DE MOSSELAER Sandrine
Monsieur LAFEUILLADE Olivier

Absents et excusés

Madame CANUDO Corinne ayant donné procuration à Monsieur LAPORTE Hubert
Madame FITAL Fabienne ayant donné procuration à Monsieur FAURIAT Sébastien
Madame LAMBERT-PARRET Julie ayant donné procuration à Madame JAVELLE Johanna

Absents

Monsieur SPAGNOL François

La séance a été ouverte par Monsieur DUPIC Frédéric en qualité de président sortant, qui après l'appel nominal des délégués de chaque commune adhérente, a déclaré installés

Monsieur PUYAU-PUYALET Henri

Madame TOURNÉ Julie

Monsieur DUPIC Frédéric

Madame JEAN-THÉODORE Corinne

Monsieur CANTERO Sébastien

Madame CHANSARD Nathalie

Monsieur LAPORTE Hubert

Madame AYAYI Sylvie

Monsieur DUTRUCH Luc

Madame CANUDO Corinne

Monsieur ARLABOSSE Marc

Monsieur DE TOURNEMIRE Antoine

Madame GALLOT MAUREL Christine

Monsieur MARROC Paul

Madame JAVELLE Johanna

Monsieur FAURIAT Sébastien

Madame FITAL Fabienne

Monsieur ESCORIHUELA Jean-Paul

Madame LAMBERT-PARRET Julie

Monsieur FERNANDES Serge

Monsieur SPAGNOL François

Monsieur ROUX Sébastien

Monsieur COTSAS Pierre

Madame DA COSTA Laëtitia

Monsieur COURTAZELLES Pascal

Madame ORNON Marie-Geneviève

Monsieur PULCRANO Claude

Monsieur SÉRÉ-PEYRIGAIN Pierre

Madame VAN DE MOSSELAER Sandrine

Monsieur LAFEUILLADE Olivier

dans leurs fonctions de conseillers communautaires.

Madame ORNON Marie-Geneviève, doyenne d'âge, assure la présidence.

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur DUTRUCH Luc et comme scrutateurs Madame JAVELLE Johanna et Monsieur MARROC Paul.

Election du Président

Madame ORNON Marie-Geneviève demande à l'assistance s'il y a des candidats à la présidence.

Monsieur LAPORTE Hubert propose sa candidature.

Aucune autre candidature ne s'étant déclarée, il est procédé par vote à bulletin secret à l'élection du Président. Chaque délégué communautaire a remis dans l'urne, son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Résultat du 1^{er} tour

Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	29
Majorité absolue :	16

A obtenu :

M. LAPORTE Hubert	29 voix
-------------------	---------

A la majorité absolue, Monsieur Hubert LAPORTE a été proclamé Président et a été immédiatement installé à l'issue de ce 1er tour de scrutin. Il prend alors la présidence de la séance.

Election des vice-présidents et conseillers délégués

Conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et à l'unanimité, le Conseil Communautaire de la Communauté des Communes fixe à 7 le nombre de Vice-Présidents et 6 conseillers délégués.

Il est donc ensuite procédé dans les mêmes formes que pour l'élection du Président et sous la présidence de Hubert LAPORTE, à l'élection successive des 7 Vice-Présidents comme suit :

Election du 1^{er} Vice -Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Madame GALLOT MAUREL Christine.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs ou nuls :	2
Suffrages exprimés :	27
Majorité absolue :	15
Ont obtenu :	
Madame GALLOT MAUREL Christine	27 voix

Madame GALLOT MAUREL Christine ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamée première Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

Election du 2^{ème} Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur DE TOURNEMIRE Antoine.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins:	29
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés	28
Majorité absolue	15
A obtenu :	
Monsieur DE TOURNEMIRE Antoine	28 voix

Monsieur DE TOURNEMIRE Antoine ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamé deuxième Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 3ème Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur COTSAS Pierre.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	29
Majorité absolue :	16
A obtenu :	
Monsieur COTSAS Pierre	29 voix

Monsieur COTSAS Pierre ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour, a été proclamé troisième Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 4ème Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur SÉRÉ-PEYRIGAIN Pierre.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	29
Majorité absolue :	16
A obtenu :	
Monsieur SÉRÉ-PEYRIGAIN Pierre	29 voix

Monsieur SÉRÉ-PEYRIGAIN Pierre, ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour, a été proclamé quatrième Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 5ème Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur PUYAU-PUYALET Henri.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	29
Majorité absolue :	16
A obtenu :	
Monsieur PUYAU-PUYALET Henri	29 voix

Monsieur PUYAU-PUYALET Henri, ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour, a été proclamé cinquième Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 6ème Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur DUTRUCH Luc.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	29
Majorité absolue :	16
A obtenu :	
Monsieur DUTRUCH Luc	29 voix

Monsieur DUTRUCH Luc, ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour, a été proclamé sixième Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 7ème Vice-Président :

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur DUPIC Frédéric.

Monsieur Claude PULCRANO propose sa candidature.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs ou nuls :	0
Suffrages exprimés :	29
Majorité absolue :	16
Ont obtenu :	
Monsieur DUPIC Frédéric	9 voix
Monsieur PULCRANO Claude	20 Voix

Monsieur PULCRANO Claude, ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour, a été proclamé septième Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du 1er conseiller délégué

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur MARROC Paul.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	28
Majorité absolue :	15
A obtenu :	
Monsieur Paul MARROC	28 voix

Monsieur MARROC Paul, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, a été proclamé au 1^{er} tour, 1^{er} conseiller délégué et a été immédiatement installé.

Election du 2ème conseiller délégué

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le

ID : 033-243301249-20260410-2026_04_01-DE



Monsieur le Président propose la candidature de Madame DA COSTA Laetitia

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs ou nuls :	1
Suffrages exprimés :	28
Majorité absolue :	15
A obtenu :	
Madame DA COSTA Laëtitia	28 voix

Madame DA COSTA Laëtitia, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, a été proclamée au 1^{er} tour, 2^{ème} conseillère déléguée et a été immédiatement installée.

Election du 3ème conseiller délégué

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur ESCORIHUELA Jean-Paul.

Monsieur CORTAZELLES Pascal propose sa candidature

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs ou nuls :	3
Suffrages exprimés :	26
Majorité absolue :	14
Ont obtenu :	
Monsieur ESCORIHUELA Jean-Paul	18 voix
Monsieur COURTAZELLES Pascal	8 voix

Monsieur ESCORIHUELA Jean-Paul, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, a été proclamé au 1^{er} tour, 3^{ème} conseiller délégué et a été immédiatement installé.

Election du 4ème conseiller délégué

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur VAN DE MOSSELAER Sandrine.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs ou nuls :	2
Suffrages exprimés :	27
Majorité absolue :	14
A obtenu :	
Madame VAN DE MOSSELAER Sandrine	27 voix

Madame VAN DE MOSSELAER Sandrine, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée au 1^{er} tour 4ème conseillère déléguée et a été immédiatement installée.

Election du 5ème conseiller délégué

Monsieur le Président propose la candidature de Madame CANUDO Corinne.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins :	29
Bulletins blancs ou nuls :	4
Suffrages exprimés :	25
Majorité absolue :	13
A obtenu :	
Madame CANUDO Corinne	25 voix

Madame CANUDO Corinne, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamée 5ème conseillère déléguée et a été immédiatement installée.

Monsieur le Président propose la candidature de Madame JEAN-THÉODORE Corinne.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Résultat du 1er tour

Nombre de bulletins : 28

Bulletins blancs ou nuls : 5

Suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 13

A obtenu :

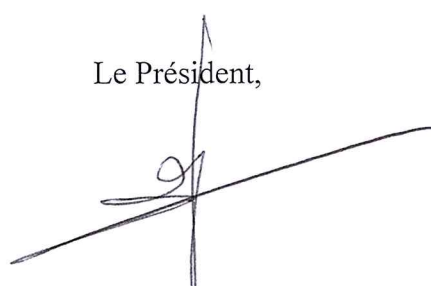
Madame JEAN-THÉODORE Corinne 23 voix

Madame JEAN-THÉODORE Corinne ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, a été proclamée 6ème conseillère déléguée et a été immédiatement installée.

Fait à SAINT-LOUBES

Pour copie conforme le 10 avril 2026

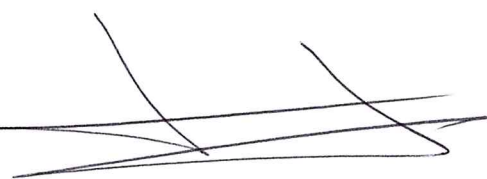
Le Président,



Hubert LAPORTE



Le secrétaire de Séance



Luc DUTRUCH